



DIAGNOSTIC DES OUVRAGES COLLECTIFS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Préambule

Aqualis intervient pour le compte des collectivités locales, pour diagnostiquer les systèmes de collecte, de transfert et de traitement de l'eau et de l'assainissement.

Cette prestation a pour but d'obtenir des indicateurs de performance et critères de décision pour la programmation des investigations et des actions de réhabilitation.



PRESTATIONS

- Schéma Directeur Eaux Usées, Eaux Pluviales et Eau Potable
- Zonage assainissement et eaux pluviales
- Dossier « Loi sur l'Eau »
- Diagnostic et contrôle technique de conception des ouvrages de traitement des eaux
- Étude d'impact des rejets sur le milieu naturel
- Analyse des risques sanitaires
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : aide à la mise en place du diagnostic permanent, contrôle technique de conception des ouvrages, formation professionnelle





Détail des prestations

1. AUDIT DU PATRIMOINE :

- Recherche, repérage, géo-localisation et récolement informatique des ouvrages
- Élaboration et mise à jour de Système d'Information Géographique (SIG)

2. QUANTIFICATION ET SECTORISATION DES FLUX :

- Mesures de débit sur conduites en charges ou sur écoulements gravitaires
- Mesures in situ de paramètres physico-chimiques
- Prélèvements ponctuels et moyens pour analyses
- Étude d'impact sur le milieu naturel
- Calcul de flux, sectorisation des apports
- Recherche de fuites, quantification d'eaux claires parasites
- Calcul des indices de performance : indices des fuites, rendements de réseaux, taux de collecte, taux de dilution, taux de charge, rendements épuratoires...

3. MODÉLISATION DES RÉSEAUX ET CONCEPTION DES OUVRAGES :

- Vérification capacitaire des réseaux, conception dimensionnelle, calcul de temps de séjour...

4. PLANIFICATION DES TRAVAUX ET ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE :

- Comparaison technico-financière de solutions, aide à la décision et programmation de travaux
- Aide à la mise en place du diagnostic permanent et de l'auto surveillance
- Formation en « hygiène et sécurité sur ouvrages d'assainissement », « Conduite et auto surveillance de station d'épuration » et « Réglementation Eau »



QUELQUES RÉFÉRENCES

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT :

- Ville Mont de Marsan (40)
- Communauté d'Agglomération Castelroussine (36)
- Communes d'Eymet de Creysse (24)
- Commune de Mazères (09)
- Syndicat d'Eau et d'Assainissement de Latresne, Carignan et Cenac (33)
- Commune de Miramont de Guyenne (47)
- Communauté des Communes du Fumélois (47)
- Communes de L'Isle en Dodon et Revel (31) (partenariat APAVE)
- SYDEC : communes de Ste Eulalie en Born et Labouheyre (40)

DIAGNOSTIC RÉSEAUX EAU POTABLE :

- Le Barp (33)
- Soulac sur Mer (33) (partenariat APAVE)
- Kourou (Guyane) (partenariat APAVE)
- Etat Gabonais (partenariat APAVE)
- Polynésie Française

